

Développer son entreprise et son territoire

Tous secteurs d'entreprises

Souhaitant développer leur démarche de développement durable

GRATUIT

Conseil en Mobilité pour les Entreprises

Ce qu'en pensent nos clients...



« Nos collaborateurs se sont montrés particulièrement concernés par l'accessibilité de leur entreprise. Le PDE constitue un véritable outil de gestion des ressources humaines. L'appui de la CCI a été rassurant dans le cadre de cette démarche innovante et si stratégique. »

L'accessibilité de votre entreprise mérite d'être améliorée. Votre budget alloué aux déplacements et au stationnement est conséquent. Inscrit dans une stratégie de développement durable, votre Plan de Déplacements Entreprise (PDE) améliorera les impacts économiques, environnementaux et sociaux de vos déplacements.

La CCI vous propose un accompagnement et des conseils à la carte pour mener à bien vos actions en faveur d'une mobilité durable.

■ Descriptif :

Un PDE (Plan de Déplacements Entreprise) est une démarche d'analyse et d'optimisation des déplacements générés par une entreprise : trajets professionnels (salariés, visiteurs, clients...), trajets domicile-travail et transport de marchandises. Le PDE se concrétise par un ensemble d'actions adaptées à votre contexte.

En fonction de vos priorités et objectifs, vous pourrez bénéficier :

- D'un soutien méthodologique
- De la réalisation d'un pré-diagnostic individualisé
- D'une mise en réseau avec les acteurs locaux de la mobilité
- De conseils sur le choix d'un prestataire spécialisé
- D'un appui à la communication interne auprès de vos collaborateurs
- De la mise à disposition d'outils : questionnaire, plan d'actions, indicateurs,...
- D'un suivi et de conseils individualisés au cours de la mise en œuvre de votre PDE
- D'un appui au montage de dossier de demande de subvention

Cette offre est complétée par l'animation de la communauté thématique Loiret Ecobiz « Mobilité et Déplacements » : <http://mobilite.loiret-ecobiz.fr>, un service gratuit.

■ Informations pratiques :

Action déployée en partenariat avec la CCI du Loiret, l'ADEME, la Région Centre et la DIRRECTE Centre.

Karine Gauluet – 02 38 77 77 81
karine.gauluet@loiret.cci.fr